

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 10 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                      Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL (arrivée au rapport n° 2018-99, pouvoir donné à Brigitte MERLE pour les autres rapports), Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Caroline BAGOT-SIMON (arrivée au rapport n°2018-89)

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER (arrivé au rapport n° 2018-89), Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL

Absents excusés                      Madame Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Caroline BAGOT-SIMON)

Messieurs Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Chantal ROUILLE)

Secrétaire                              Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint                    Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2018-92      DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES**

Rapporteur :            Monsieur Alain LE CARROU, 1<sup>er</sup> Adjoint aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Depuis le Conseil Municipal du 20 octobre 2014, la destruction des nids de frelons asiatiques, était incluse dans les prestations facturées aux particuliers et ceci avec une participation de ces derniers à hauteur de 50 %.

Afin de favoriser la prise de conscience de la population sur les dangers de la présence de cette espèce invasive et d'augmenter les déclarations de nids pour rendre son éradication plus efficiente, il semble opportun d'effectuer cette prestation à titre gracieux.

**Aussi, je vous propose :**

- d'approuver la gratuité des interventions relatives aux destructions de nids de frelons asiatiques chez les particuliers ;
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (contre de Alain LE CARROU).**